



Entretien quasi inexistant dans un internat du privé

Par nono22

j'ai lu que dans tout ERP le chef d'établissement a obligation d'assurer un entretien régulier dans l'internat (dortoirs, wc; douches collective..) par conséquent des aeds sont conscients que la douche est fortement conseillée tous les soirs ou tous les matin/merci

Par sophie75

Les locaux des établissements scolaires doivent être maintenus en état de propreté permanent c'est le cas dans tous les établissements scolaires publics. Dans les internats, les internes doivent ranger leur chambre (cf règlement intérieur de l'internat) et faire leur lit tous les matins avant de sortir de leur dortoir pour faciliter le travail des agents d'entretien qui passent quotidiennement dans tous les locaux de l'internat (salle des douches, chambres etc..)pour l'entretien

Par sophie75

d'après le protocole sanitaire pour la rentrée scolaire comme c'était le cas en mai 2020 tous les locaux des établissements scolaires publics et privés doivent être désinfectés au minimum une fois par jour. Comment vont gérer la désinfection des locaux certains directeurs du privé à propos du ménage dans les locaux de l'internat quand il est à la charge des internes ce qui n'est pas le cas dans le public